



Communiqué de presse

Paris, le 21 novembre 2020

Scandale du financement d'Avenir lycéen : SUD éducation exige des réponses

Il y a quelques jours, le journal *Mediapart* révélait que l'association Avenir lycéen, fondée en 2018, a bénéficié ces deux dernières années de subventions à hauteur de près de 100 000 euros en 2019 et 2020, alors que les autres syndicats lycéens voient leur subvention réduite.

Cette enquête a pu établir que les subventions accordées par le ministère de l'Éducation nationale ont servi à acquérir du matériel informatique extrêmement coûteux, et ont permis la fréquentation régulière de restaurants étoilés. Aucun contrôle sur l'usage de ces fonds n'a été diligenté avant que cette enquête soit diffusée dans la presse.

Le quotidien *Libération* a révélé que la création de ce syndicat a été suscitée par le ministère, à son plus haut niveau : le directeur général de l'enseignement scolaire d'alors est directement impliqué. Ce dernier ne répondait qu'au ministre Blanquer. Un des membres d'Avenir lycéen a même été recruté comme chargé de mission par le ministère quelques mois à peine après le dépôt des statuts de cette association.

L'administration a directement orchestré la communication de cette association, dans le but manifeste de faire pièce aux mouvements lycéens qui prenaient de l'ampleur contre les réformes Blanquer : mise en œuvre de parcoursup, réforme du baccalauréat et des lycées.

SUD éducation avait exigé du ministre une clarification lors du Conseil supérieur de l'Éducation du 17 novembre : le directeur général de l'enseignement scolaire actuel a refusé de l'apporter.

Pour SUD éducation, cette politique clientéliste et d'instrumentalisation des lycéen-ne-s, menée avec de l'argent public à des fins politiques est un scandale. À ce stade, la question de la démission du ministre Blanquer doit être posée.

SUD éducation considère le dépôt d'une plainte pénale pour détournement de fonds publics et négligence d'une personne dépositaire de l'autorité publique, afin d'obtenir la vérité sur l'implication du ministre et de son entourage dans cette affaire.

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org

